



La plume est donnée aux habitants pour l'écriture de la charte !

Le GIP du futur Parc national mène **une large campagne de consultation des habitants sur sa future charte**. La parole leur est donnée afin qu'ils apportent directement leurs contributions au projet et expriment ce qu'ils attendent du Parc national. Ainsi, cette semaine, soit entre le lundi 10 et le samedi 15 octobre, une plaquette est distribuée dans plus de 14 100 boîtes aux lettres, soit dans les 129 communes faisant partie du périmètre d'étude du Parc national. Ce support de communication est conçu en deux parties. Le premier volet explique l'**état d'avancement du projet**, ce qu'est une charte de Parc national et quelques questions/réponses. Le second volet présente en 11 thématiques le **projet de développement** qui sera décrit dans la charte du futur Parc national, thématiques sur lesquelles le GIP souhaite recueillir les avis et contributions des citoyens.

Afin d'**associer le plus grand nombre d'habitants à l'écriture de ce projet d'avenir**, plusieurs modalités de retour ont été envisagées. Le questionnaire peut être renseigné directement en ligne à partir de l'URL <http://www.forets-champagne-bourgogne.fr/formulaire>. Mais il est également possible de le retourner au GIP en version papier, soit par courrier (envoi gratuit, pris en charge par le GIP), soit déposé dans les bureaux du GIP à Leuglay. Les habitants sont d'ailleurs invités à poser leurs questions concernant ce projet de charte à l'équipe du GIP : par téléphone (03.80.93.10.92), par mail (secretariat@gipecb-parcnational.fr) ou directement au 4, ruelle du monument à Leuglay.

Les réponses seront collectées **jusqu'au 15 novembre**, soit pendant un mois. Chaque contribution sera analysée par la commission communication du GIP puis débattue lors d'un grand séminaire par les membres des instances pour évaluer son intérêt et, le cas échéant, être prise en compte dans la charte. Au courant du premier semestre 2017, un retour de ces travaux sera adressé à chaque habitant et contributeur via la diffusion du Journal du futur Parc national n°2.

- ▶ Découvrir la plaquette : www.forets-champagne-bourgogne.fr/files/1475763681_recto-verso.pdf
- ▶ Remplir le formulaire en ligne : www.forets-champagne-bourgogne.fr/formulaire.